

Votants : 77
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 22 mai 2015
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 2 juin 2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 1er juin 2015

HABITAT – PLH 2010-2015 - OPAH (OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT) RENOUVELLEMENT URBAIN DU COEUR DE L'AGGLOMERATION NIORTAISE (2013-2017) - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR LA REHABILITATION DE LOGEMENTS LOCATIFS PRIVES CONVENTIONNES SOCIAUX ET TRES SOCIAUX

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIIN, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Amaury BREUILLE, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Gérard GIBAULT, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Joël MISBERT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Sebastien PARTHENAY, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Céline VALEZE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jacques BILLY à Sophia MARC, Marie-Christelle BOUCHERY à Gérard GIBAULT, Dany BREMAUD à Jean BOULAIS, Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Christelle CHASSAGNE à Romain DUPEYROU, Brigitte COMPETISSA à Elisabeth MAILLARD, Alain GRIPPON à Yamina BOUDAHMANI, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Dominique JEUFFRAULT à Alain BAUDIN, Lucien-Jean LAHOUSSE à Jeanine BARBOTIN, Rabah LAICHOURE à Michel PANIER, Josiane METAYER à Sylvie DEBOEUF, Jean-Pierre MIGAULT à Sophie BROSSARD, Marie-Paule MILLASSEAU à Sylvette RIMBAUD, Rose-Marie NIETO à Simon LAPLACE, Alain PIVETEAU à Bruno JUGE, Dominique SIX à Michel PAILLEY, Michel VEDIE à Jean-François SALANON

Titulaires absents suppléés :

Titulaires absents :

Thierry BEAUFILS, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Anne-Lydie HOLTZ, Guillaume JUIN, Jacqueline LEFEBVRE, Marcel MOINARD, Fabien SAFANJON

Titulaires absents excusés :

Daniel BAUDOUIIN, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Brigitte COMPETISSA, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Dominique JEUFFRAULT, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURE, Josiane METAYER, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Rose-Marie NIETO, Alain PIVETEAU, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Dominique SIX, Michel VEDIE

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 1ER JUIN 2015

HABITAT – PLH 2010-2015 - OPAH (OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT) RENOUVELLEMENT URBAIN DU COEUR DE L'AGGLOMERATION NIORTAISE (2013-2017) - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR LA REHABILITATION DE LOGEMENTS LOCATIFS PRIVES CONVENTIONNES SOCIAUX ET TRES SOCIAUX

Monsieur **Christian BREMAUD**, Membre du Bureau Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Par délibération du 18 octobre 2010, la CAN a approuvé son PLH pour la période 2010-2015, qui comprend cinq grandes orientations, dont celle concernant la valorisation du parc privé existant. A ce titre, par délibération du 26 novembre 2012, la CAN a validé sa participation à la deuxième OPAH Renouvellement Urbain du cœur de l'agglomération niortaise mise en œuvre jusqu'au 31 décembre 2017.

Au titre de la Convention partenariale d'OPAH RU, signée le 12 décembre 2012 avec l'Etat, l'Anah et la Ville de Niort, et en application des objectifs de la fiche 2 du PLH qui a pour objectif de favoriser l'amélioration de la qualité du parc privé, la CAN a décidé de subventionner en priorité, à hauteur de 15 % ou 20 % et à parité avec la Ville de Niort, la réhabilitation de logements locatifs privés conventionnés très sociaux,

Par délibération du 25 novembre 2013, la CAN a décidé de s'adapter au pré-bilan d'activité de cette deuxième OPAH RU, en redéfinissant les règles d'application de ses modalités techniques de financement accordées aux propriétaires bailleurs privés. Ainsi, comme précisées dans l'article 5-4 de l'Avenant n°1 signé le 17 décembre 2013, ces dernières concernent principalement (en sus du taux de subvention d'investissement accordé pour les travaux à réaliser), l'octroi désormais :

- d'une prime de sortie de vacance de 2 000 € pour les logements locatifs privés conventionnés sociaux,
- d'une prime de sortie de vacance de 4 000 € pour les logements locatifs privés conventionnés très sociaux.

Après étude et instruction des dossiers de demandes de subvention, et sur la base des fiches de calcul au paiement de l'Anah des Deux-Sèvres, il est proposé d'attribuer aux bénéficiaires concernés, un montant total de 11 677,04 €, détaillé dans le tableau en annexe.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Valider l'engagement financier total de la CAN indiqué dans le tableau récapitulatif ci-joint, concernant la réhabilitation de 3 logements locatifs privés conventionnés sociaux et très sociaux,

- Autoriser, à l'appui des dossiers de l'Anah, le versement des subventions respectives aux bénéficiaires sur pièces justificatives (principalement la fiche de calcul au paiement de l'Anah des Deux-Sèvres),
- Autoriser le Président, ou le Membre du Bureau Délégué, à signer tous les autres documents relatifs à ce dossier.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 77
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Christian BREMAUD

Membre du Bureau Délégué

ANNEXE

TABLEAU RECAPITULATIF DES AIDES FINANCIERES PREVISIONNELLES DE LA CAN

Demandeurs	Adresse des opérations	Nombre logements	Dépenses subventionnées *	Subventions versées Anah	Subventions définitive CAN
Logement 1	129 rue Saint-Gelais - NIORT	01	38 385,18 €	9 596,00 €	7 677,04 €
Logement 2	3 rue du 24 février - NIORT	02	151 652,03 €	51 522,00 €	4 000,00 €
TOTAL	-	03	190 037,21 €	61 118,00 €	11 677,04 €

* *Dépense subventionnée : travaux HT + honoraires*